



Troubles psychopathologiques (mentaux), charte des "droits du patient à un diagnostic et à l'information".

Pétition imprimable pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de la signer en ligne.

(Si vous en avez la possibilité, merci d'utiliser de préférence la signature en ligne sur le site www.deontologie.org)

Si vous optez pour la signature par courrier postal, vos coordonnées seront ajoutées par nos soins dans le fichier en ligne.

- PETITION -



J'approuve sans réserves la [charte des droits des patients](#) souffrant de troubles psychopathologiques afin qu'ils disposent du **droit à un diagnostic et à l'information**.

Je demande que cette charte soit appliquée sans restrictions par l'ensemble des personnels traitants et du corps médical (*), aussi bien en cabinet privé (*libéral*) que dans les institutions et ce dans l'ensemble des pays membres de l'union européenne.

Veuillez dater et signer ici: (*)

Nom: (*) M. - Mme

Prénom: (*)

Nationalité: (*)

Profession:

Rue: (*)

Code Postal: (*)

Ville: (*)

Province:

Pays: (*)

Email: (*)

Si vous agissez au nom d'une organisation, association, groupe de pression, syndicat, etc.:

Agissant pour:

(tous les champs marqués d'une () sont obligatoires pour permettre l'enregistrement)*

Les informations marquées d'un  sont visibles dans la rubrique consulter

Cette pétition est destinée aux institutions ayant le pouvoir de la prendre en considération, tant nationales qu'euro-péennes

J'autorise la collecte des informations saisies

Merci pour votre implication - Alain Tortosa -

Adresse d'expédition de la pétition: AAPEL M. Tortosa, 46 rue des stations, 59800 LILLE - france

(*) Liste non exhaustive: Médecins psychiatres, médecins, infirmiers, aides soignant, psychologues, psychothérapeutes, psychanalystes, travailleurs sociaux,

Informations sur la collecte des données:

- Les informations sont collectées par l'association AAPEL
- Conformément à la loi française informatique et liberté du 06.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et d'annulation des informations communiquées en nous contactant par courrier
- Seules les personnes majeures peuvent signer la pétition

Déclaration fichier CNIL du 11 mars 2005 récépissé 1081396

(En tant que citoyen de l'Union, nous avons le droit d'introduire une pétition auprès du Parlement européen et de nous adresser à un député européen, les informations ci-dessus reprennent le modèle de formulaire disponible sur le site de la communauté européenne)

Copyright 2005 - Tous droits réservés - Dernière mise à jour le 31 mars 2005

Auteur: Alain Tortosa, psychothérapeute président de l'association AAPEL™